

METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N71 **ÉTÉ** 2024



**ENGAGEMENT PRIS, ENGAGEMENT TENU !
GRATUITÉ DES TRANSPORTS POUR
LES 70 ANS ET + DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE**

Nîmes Métropole, notre territoire

39 communes | 

7 territoires | 

262 935 habitants* | 

4^e agglomération d'Occitanie | 
après Toulouse, Montpellier et Perpignan

Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Maressargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chaptes
Sainte-Anastasia

Garrigues

Bezouce
Cabrières
Lédanon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

Vaunage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Camargue

Saint-Gilles

Nîmes

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Mandel
Redessan
Rodilhan

* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2024



Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Engagement pris, engagement tenu ! Depuis maintenant près de 4 ans, l'ensemble des politiques publiques que nous menons au travers des différentes compétences de Nîmes Métropole intègrent pleinement la nécessité de proximité pour répondre aux réels besoins des usagers. En janvier dernier, outre le renouvellement massif des nouveaux véhicules électriques et biogaz et l'habillage aux nouvelles couleurs de Tango, j'ai invité le Conseil communautaire à adopter la gratuité des transports en commun en faveur des personnes de 70 ans et + et des personnes en situation de handicap. Un engagement pris en début de mandat, qui vient consolider notre volonté de rendre nos transports en commun plus accessibles à ces usagers. Autre objectif : permettre à ce public cible de maintenir son indépendance et son autonomie, à un âge où il peut commencer à exister une perte de mobilité, si la seule solution reste et demeure la voiture. Une gratuité mise en place dès le 1^{er} septembre 2024 !

Une proximité que nous retrouvons dans un autre champ de compétence, celui de la gestion des déchets et notamment des végétaux. En parallèle de la « Végétaux Mobil' », nouveau service opérationnel depuis début avril, tournant sur 16 quartiers nîmois pour faciliter le quotidien des usagers qui souhaitent se séparer de leurs végétaux sur des points de collecte ponctuels, le broyage des végétaux à domicile et sur rendez-vous sera mis en service à partir de septembre. Une expérimentation qui sera mise en place durant toute une année, ouverte aux personnes de 70 ans et + et à celles en situation de handicap. Deux nouveaux services qui viennent consolider nos actions de proximité.

Nous agissons quotidiennement pour l'amélioration du cadre de vie, en investissant massivement dans nos compétences phares. Ce sont très souvent des investissements qui passent inaperçus mais qui touchent pourtant au vital : un nouveau réservoir d'eau sur la commune de Saint-Gilles pour garantir l'eau à la population, une station de pompage avenue Maréchal Juin à Nîmes pour sécuriser l'alimentation d'une grande partie de Nîmes et de sa périphérie. Une recherche renforcée des fuites et un renouvellement de nos réseaux d'eau et d'assainissement, une nouvelle déchèterie selon les dernières techniques pour Saint-Gilles et Générac, le renouvellement de notre flotte de bus et sa mutation vers les énergies vertes, des travaux de protection contre les inondations qui sont montrés en exemple en France et au-delà.

L'Agglomération touche chaque jour notre quotidien et continuera à agir dans tous ses champs d'actions pour viser le meilleur, tout en respectant l'argent public. En vous souhaitant à toutes et à tous, une belle période estivale. •

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole

“Deux nouveaux services qui viennent consolider nos actions de proximité.”

SOMMAIRE

METROPOLE ÉTÉ 2024



© Studio Pauline André

10

INTERVIEW DU PRÉSIDENT

**Adapter nos services
aux nouveaux besoins**

12

MOBILITÉS

**Nouveaux tarifs :
la gratuité pour les 70 ans et +
et les personnes à mobilité réduite**



© Richard Sprang



14

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

**Végétaux Mobil' :
un nouveau service pour
une vraie ressource**



16

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat-air-énergie territorial

06
BRÈVES

23
RENOUVELLEMENT URBAIN

24
IMMERSION

28
MISE EN LUMIÈRE

30
ILS FONT BOUGER L'AGGLO

34
LA TRIBUNE POLITIQUE

35
LES NUMÉROS TRÈS UTILES

18

Fêtes votives et festivités sur l'Agglo cet été



© Sedicom

20

TRADITIONS

Le Festival Traditions et Afición porte haut les cultures taurines

21

CULTURE

La très riche partition du Nîmes Métropole Jazz Festival



© hype movies

Nîmes Métropole : Hôtel communautaire "Le Colisée",
3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9

04 66 02 55 55 - lacom@nimes-metropole.fr

Direction de la publication : Direction de la Communication de Nîmes Métropole

Rédaction : Direction de la communication de Nîmes Métropole

Photos : Direction de la communication de Nîmes Métropole sauf mention contraire

Création maquette & infographies : Barcelona&co et Direction de la Communication

Impression : Imaye Graphic - Tirage : 118 600 exemplaires

Distribution toutes boîtes aux lettres de Nîmes Métropole :

Adrexo - Dépôt légal à parution

ISSN 3002-1928 (Imprimé) - ISSN 3037-1864 (En ligne)





BRÈVES

Nîmes Métropole à la rencontre des entreprises du territoire spécialisées dans le vélo

Afin de dynamiser les liens avec les entreprises du secteur vélo et ainsi, développer ensemble la pratique au quotidien, une rencontre a été organisée entre le vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transport, Jean-Marc Campello et les vélocistes de notre territoire.

Le vélo doit permettre d'aller vers les gares ou les stations de bus, ou tout simplement être un véritable moyen de transport, de bout en bout, pour se rendre au travail ou se déplacer au quotidien.



Les leviers d'action ?

Accroître les infrastructures bien sûr, mais aussi promouvoir la pratique du vélo. L'évènement « Mai à vélo » a ainsi connu un réel succès sur notre territoire nous positionnant parmi les 1^{ers} territoires de France, ce qui illustre le désir de la population de développer le vélo. Et le succès passe par l'implication de tous, pouvoirs publics, entreprises et habitants ! •



Coopération décentralisée entre Nîmes Métropole et la commune urbaine de Diégo Suarez à Madagascar

C'est parce que la loi Oudin-Santini autorise les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à affecter 1% de leur budget Eau et Assainissement pour financer des actions de solidarité internationale, que Nîmes Métropole, accompagnée par la communauté intercommunale du Nord de la Réunion et Experts Solidaires, a choisi de soutenir la commune de Diégo Suarez (Madagascar).

Un soutien de l'Agglo portant sur la réalisation d'études et de travaux d'eau et d'assainissement pour tenter d'enrayer une demande croissante de connexion au

réseau d'eau potable de la ville s'expliquant par une forte croissance démographique.

Objectif ? Assurer un accès universel, équitable et pérenne aux services d'eau potable et d'assainissement à un coût abordable d'ici 2030. Cette amélioration durable des conditions sanitaires et environnementales de la ville de Diégo Suarez passe par la mise en œuvre d'un programme d'actions de 554 330 € TTC dont 54 000 €, soit 10 %, pour Nîmes Métropole et la Collectivité Intercommunale du Nord de la Réunion ; 20 % pour les autres co-financeurs et 70 % pour l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, soit 375 330 €. •

Micro-forêts : un bilan verdoyant !

Dans le cadre de sa stratégie d'écométropole développée depuis maintenant 3 ans, l'Agglo poursuit la plantation de micro-forêts ou forêts urbaines, reconnues pour leurs multiples bienfaits ! Avec pas moins de 18 micro-forêts déjà plantées au sein d'entreprises, d'associations et de structures publiques issues de nombreux domaines d'activités différents : social, santé, éducation, transport, grande distribution, travaux publics, restauration... C'est au total 1800 m² de terrain planté. Objectif ? Continuer de développer ces îlots de fraîcheur

sur le territoire. Subventionnés par Nîmes Métropole et animés par l'association « Soignons les hommes, soignons la terre », ils permettent de lutter contre la pollution et le réchauffement climatique, tout en préservant la biodiversité et les sols.

Lors des 18 chantiers participatifs, 6 600 végétaux de 28 essences locales, choisis pour leur résistance et leur adaptation au climat, ont été plantés (vivaces, arbustes, arbres). Et plus de 1100 personnes (salariés, bénéficiaires, élèves...) ont joué le jeu en mettant les mains dans la terre et ont été sensibilisés au fonctionnement de la biodiversité ainsi qu'aux techniques de plantations. •



Le logo Tango se modernise

Le logo Tango que l'on a pu découvrir sur les nouveaux véhicules du réseau des transports se déploie désormais sur l'ensemble des outils de communication du délégataire de l'Agglo, associé à la baseline « L'Agglo vous transporte ». Ce changement s'opère alors que l'Agglo passe à la vitesse supérieure en matière de transports avec l'acquisition dernièrement de 60 nouveaux bus à

énergie propre, l'aménagement de nouvelles lignes de tram'bus, plus de fréquences et de secteurs desservis avec le transport à la demande et la réalisation de parking-relais (P+R) et pôles d'échanges multimodaux. La performance des transports est une priorité que Franck Proust a fixée dès son début de mandat. •

tango
L'agglo vous transporte

Succès pour Mai à vélo !



En mai, l'Agglo a lancé sa deuxième édition locale du grand rendez-vous national « Mai à vélo ». Le succès était au rendez-vous avec plus de 4000 participants de tous âges qui se sont adonnés aux joies du deux-roues lors des 80 événements organisés ! Balades, boucles sportives pour les plus aguerris, ateliers de remise en selle ou de réparation, bourse aux vélos... se sont déroulés dans 27 communes sur les 39 que compte l'Agglo ! Les écoliers et collégiens de l'Ag-

glo ont également profité de ce mois du vélo. Le pôle animation de Nîmes Métropole s'est rendu dans une dizaine d'établissements pour proposer divers ateliers : parcours ludiques, sensibilisation à la sécurité routière, réparation de vélo... Le challenge Geovélo a quant à lui réuni plus de 600 participants ayant par-

couru plus de 55 000 km. A la clé, un vélo électrique remporté par un habitant nîmois. A noter que certaines entreprises ont profité de ce mois du vélo pour proposer à leurs salariés plusieurs ateliers. Cet engouement démontre que les habitudes de déplacements changent en faveur des modes doux ! •



Pose de la 1^{ère} pierre du réservoir d'eau de Saint-Gilles

Aujourd'hui, la commune de Saint-Gilles est alimentée en eau potable sur 2 étages de pression depuis le château d'eau existant, le Bas Service (environ 11 000 habitants) et le Haut Service (environ 3 000 habitants). La volonté de Nîmes Métropole en créant un nouveau réservoir est de sécuriser l'alimentation en eau de la commune et se conformer

aux perspectives d'accroissement de la population saint-gilloise. Avec cette nouvelle infrastructure, la capacité de stockage de la commune sera augmentée de 2 x 3 000 m³. Les 6 000 m³ de stockage supplémentaires viendront alimenter le Bas Service, et les 1 800 m³ existants seront destinés quant à eux à sécuriser le Haut Service. En parallèle de la construction de ce nouveau réservoir d'eau, une opération globale mobilisant 14 millions d'euros incluant le subventionnement à hauteur de 3,3 millions d'euros par l'Agence de l'Eau RMC, permettra à la fois de relier les réservoirs entre

eux avec la pose de 6,5 km de canalisations, de relever l'eau du réservoir « bas » vers le réservoir « haut » en aménageant le château d'eau existant et en créant une nouvelle source d'alimentation en eau potable avec le forage et l'équipement d'un nouveau puits dans le secteur dit de Beaulieu. •



Les Terroirs Vagabonds : une 2^e édition enrichie

Devant le succès de sa première édition l'an dernier, les Terroirs Vagabonds 2024 ont doublé leur offre de sorties, passant de 10 à 20 ! Ce sont 18 communes qui, depuis le 27 avril et jusqu'au 20 novembre, ont le plaisir d'accueillir des balades à la rencontre des producteurs et artisans du territoire. Les Terroirs Vagabonds ont pour ambition de mettre en lumière notre art de vivre, le bon et le beau, par un cheminement bucolique et gastronomique de terroir en terroir, autour de nos viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, éleveurs, artisans, de ces femmes et de ces hommes tous garants d'un savoir-faire faisant partie de notre patrimoine commun.

En partenariat avec le CPIE du Gard (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Gard) et son réseau d'animatrices et d'animateurs professionnels, Nîmes Métropole vous invite à parcourir les sentiers de son territoire à pied, à vélo, en trottinette pour profiter d'ateliers, de pique-niques et autres surprises à déguster le temps de quelques heures singulières.

Gratuit sous condition d'inscription préalable auprès des associations animatrices.

Les animations s'adressent à tous les publics. •

Informations et inscriptions : nimes-metropole.fr ou scannez le QR Code ▶



Historien Généalogiste Grégory Viguié

Historien et généalogiste, auteur de plusieurs ouvrages sur « Les Poilus » : de Nîmes, Cabrières, Langlade, Bezouce, pour ne citer qu'eux, Grégory Viguié est un passionné d'histoire notamment de la Première Guerre mondiale. Après des études à l'université de Montpellier

puis à Nîmes, il se spécialise en recherches généalogiques et sur l'histoire gardoise. Intervenant sur les établissements scolaires pour développer cette impérieuse mission de transmission de la mémoire aux jeunes générations, Grégory Viguié a été récemment décoré en tant que Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Nîmes Métropole souhaite à son tour, féliciter Grégory Viguié pour l'ensemble de son parcours en qualité de généalogiste et pour ses œuvres historiques dédiées au travail et à la préservation du devoir de mémoire. •



www.étude-gregory-viguié.com



Saint-Geniès-de-Malgoirès : un parking innovant

Juxtaposé à la gare, ce parking-relais offre 88 places dont 2 avec bornes de recharge pour véhicules électriques, 2 dédiées aux personnes à mobilité réduite ainsi que 4 emplacements pour le covoiturage. Surtout, il

est équipé de panneaux solaires, première installation de ce type sur les pôles d'échanges multimodaux de l'Agglomération, avec le concours de l'entreprise Ténergie, une source d'énergie renouvelable pour les communes de Leins-Gardonnenque ! Objectif de l'Agglo : « effacer » du réseau d'énergie la moitié de ses consommations et de celles des communes d'ici 4 ans grâce aux projets photovoltaïques menés sur le territoire.

Un programme d'investissement ambitieux porté par la Collectivité dans les prochaines années, en phase avec les exigences du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Le site offre aujourd'hui aux usagers et scolaires qui l'empruntent chaque jour une utilisation multimodale avec le réseau de bus Tango, les trains régionaux et cars liO, le parking vélos et la zone de dépose-minute. •

« Tous au bois ! » 2024 : la transition écologique et ludique les 3 et 6 juillet

Organisé par Nîmes Métropole, cet événement vous propose diverses animations gratuites et ludiques pour réfléchir seul, en famille ou entre amis, aux défis à relever face aux changements climatiques. Venez participer aux ateliers, spectacles, jeux grandeur nature... Ne manquez pas la 4^e édition de « Tous au Bois ! » qui se tiendra le mercredi 3 et le samedi 6 juillet 2024 de 10h à 17h30, au Bois des noyers, à Nîmes.

Objectif ? (Re)découvrir ensemble des solutions en faveur de la transition écologique et encourager les habitants du territoire à développer leurs connaissances sur le patrimoine naturel tout en les sensibilisant à la préservation de la biodiversité. Ouvertes à toutes et tous, en plein air, gratuites et conviviales, les animations s'enchaîneront avec au programme : ateliers fabrication d'une mini serre,

fabrication d'instruments de musique avec des végétaux... sans oublier des contes qui viendront ponctuer ces deux journées dédiées à la nature. •



Keolis, nouveau délégataire du réseau de transports publics Tango !

Ce contrat débutera le 1^{er} juillet 2024 pour une durée de 6 ans et demi. Keolis et ses 348 collaborateurs, dont 238 conducteurs(trices)

accompagneront Nîmes Métropole dans son engagement en faveur du transport public et de la transition énergétique. Le réseau Tango représente aujourd'hui 15 millions de passagers transportés par an. Le nouveau contrat prévoit notamment le lancement d'une ligne de tram'bus T5 en 2025, d'un nouveau service de Transport à la demande pour le CHU, les principales zones d'activité économique et les gares TGV, l'accélération de la transition énergétique des véhicules (avec un mix biogaz, électrique et

biocarburant) et enfin l'adaptation énergétique des dépôts avec l'installation de panneaux photovoltaïques. Objectif : conquérir de nouveaux usagers et accroître la fréquentation de 21 % sur la durée du contrat. •



© Richard Sprang



Adapter nos services aux nouveaux besoins



© Studio Pauline André

Franck Proust, président de Nîmes Métropole

Restrictions budgétaires annoncées par le Gouvernement, instabilité sur le plan international, conflits armés qui s'intensifient, comment les collectivités territoriales et intercommunalités s'adaptent-elles à ce contexte ?

Franck Proust : C'est vrai que les collectivités, comme les ménages d'ailleurs, ont connu des temps meilleurs en matière de contexte général et bien sûr financier. L'inflation des deux dernières années a fait exploser les coûts des marchés publics et le frein sur la croissance pèse sur les recettes. Ça peut être très rude pour une ville ou une aggro si elle n'est pas préparée à ces perturbations. Or nous le sommes. Dès ma prise de fonctions en 2020, j'ai commandé une politique de redressement financier avec le recentrage de l'Agglo sur

le cœur de ses compétences. Nous avons musclé nos assises financières et quand l'onde de choc est arrivée nous étions préparés. Aujourd'hui, nous sommes sereins dans la poursuite de notre programme, mais au-delà, les efforts portent leurs fruits dans la plupart de nos politiques publiques : développement durable, transports, développement économique, protection contre les inondations et les services aux usagers.

Vous pouvez être plus précis ?

FP : Oui, je veux revenir sur le développement durable et la gestion des déchets en particulier. Le travail que nous faisons depuis plus de trois ans avec l'investissement de mon vice-président Bernard Angelras est exemplaire. On réduit les gaspillages en rationalisant la collecte, les camions bennes ne tournent plus à moitié vide. Et sur le traitement avec Richard Tiberino, président du Sitom Sud Gard, nous ne considérons plus l'incinérateur comme tel, mais comme une unité de production d'énergies, électricité et réseau de chaleur, qui fait rentrer de nombreuses recettes. Dans le même temps, nous faisons de la pédagogie sans relâche pour éduquer aux gestes de tri et de compostage. Ce qui fait chuter les volumes à traiter. Tout ceci est un cercle vertueux !

Cela dégage des moyens pour de nouveaux services de proximité. Comme le broyage à domicile et sur rendez-vous pour nos aînés ; la « Végétaux Mobil' » pour se débarrasser plus facilement de ses végétaux qui viennent compléter les « Nettoyages de printemps et d'automne ». Et à Noël, nous avons expérimenté les « parcs à sapins ». Le succès de cette opération a été tel qu'il nous invite à la pérenniser pour les années à venir.

Et puis au final, ce que je veux, c'est que le portefeuille du contribuable s'y retrouve ! Mes instructions sont claires en ce sens. Si nos concitoyens permettent à la collectivité de moins dépenser, il est normal que la taxe (TEOM) diminue en conséquence ! J'y travaille activement.

Des avancées pour les usagers, pour l'amélioration du cadre de vie. Sur les transports, vous pouvez nous en dire plus avec l'arrivée du nouveau délégataire Keolis ?

FP : Nous n'avons pas attendu le renouvellement de la Délégation de service public pour prendre à bras le corps le transport. Mon premier geste dès l'été 2020

INTERVIEW DU PRÉSIDENT

a été sur la baisse de 50 % des tarifs scolaires ! Tout n'est pas une histoire de tarif, cela repose surtout sur la qualité du réseau. Un saut qualitatif a eu lieu en septembre 2022 avec la refonte du réseau, la ligne T2 dans son intégralité et les créations des T3 et T4. C'est vrai que l'arrivée d'un nouveau transporteur Keolis doit être l'occasion d'améliorations.

Jean-Marc Campello et Claude de Girardi, qui supervisent le réseau Tango, ont travaillé dur à la rédaction du nouveau cahier des charges.

On pourrait citer un transport à la demande pour la desserte des zones d'activités, du CHU, et de la gare de Nîmes. La mise en service de la ligne T5 qui est aussi très attendue allant de Clarensac à la Gare Nîmes centre (en site propre jusqu'à Langlade).

Et puis, je souhaite que nos concitoyens en situation de handicap, au travers d'un service Handigo renforcé, et ceux d'entre nous qui avec l'âge ont avantage à prendre nos transports en commun soient l'objet d'attentions particulières. A partir de septembre, leur accès au réseau sera gratuit.

Et puis je ne ferai pas la longue liste de notre feuille de route sur la vitesse commerciale, une bien meilleure ponctualité et la généralisation du paiement par carte bleue dans les véhicules.

La nouvelle robe des bus semble avoir conquis les habitants de l'Agglo... ?

FP : Oui j'ai voulu rafraîchir la forme parce que nous modernisons aussi le fond ! En 2024, nous avons renouvelé massivement les bus pour un parc roulant du 21^e siècle avec des carburants verts ou électriques. C'est aussi plus de confort pour les usagers. 15 millions d'euros investis dans les bus en cette seule année 2024, c'est du jamais vu !

Concernant justement le maillage du territoire, vous avez une programmation de festivals et de festivités itinérants sur les communes de l'Agglo. Un objectif et une volonté qui vous tiennent à cœur ?

FP : Une communauté d'agglomération, c'est une mosaïque de communes, des grandes, des moyennes, des villages, c'est de l'urbain et du rural. Il faut donc que chacune de nos compétences fédère, unisse autour de notre projet de territoire, pour se sentir plus forts ensemble. La culture sous toutes ses formes est un vecteur idéal pour arriver à cela. Et notre programmation culturelle, notamment celle autour de nos manifestations dédiées aux traditions restent des moments de communion. Je le ressens quand je parle avec les maires, et Gaël Dupret, mon délégué à la culture et aux traditions fait un formidable travail. J'ai voulu rattacher ces



Franck Proust, président de Nîmes Métropole, et Bernard Angelras, vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets, lors de la sensibilisation des étaliers des Halles de Nîmes au tri sélectif.

deux compétences car qu'il s'agisse d'événements théâtraux, musicaux ou taurins, tous concourent non seulement à faire rayonner Nîmes Métropole au cœur des communes mais font aussi battre le cœur de nos concitoyens. Les journées taurines, les Vendredis de l'Agglo, les Pestacles pour les plus jeunes, le Nîmes Métropole Jazz Festival, tout ceci est aussi notre art de vivre ensemble.

L'Agglomération reste encore une jeune institution de 22 ans. La sentez-vous connue de vos 263 000 administrés ?

FP : L'importance de son action dans le quotidien des gens est devenue telle que non seulement elle est désormais connue de la plupart mais elle commence à être reconnue par beaucoup pour la qualité de son action.

Dès le réveil en ouvrant le robinet de sa salle d'eau, en montant dans le bus pour se rendre à l'école ou au travail peut-être vers l'une des 21 zones d'activité économique que gère l'Agglo, ou vers Paloma un soir de concert, et en préparant le repas en jetant ses emballages dans la poubelle de tri, ça c'est Nîmes Métropole. Avoir sa maison protégée des inondations un jour d'orage ou pour ceux qui aiment l'eau en nageant au sein du stade nautique Nemausa, avant de profiter d'une évasion de quelques jours depuis notre aéroport de Nîmes, tout ça c'est Nîmes Métropole !

Mais au-delà de la réalité de l'importance de l'action de l'Agglo, j'ai instillé auprès des élus communautaires comme de nos techniciens, la valeur du contact direct avec la population et les usagers. Désormais, les élus et les techniciens participent à toutes les réunions de quartier auxquelles je me rends moi-même le plus souvent possible. •



© Richard Sprang

Nouveaux tarifs : la gratuité pour les 70 ans et + et les personnes à mobilité réduite

Avec la gratuité pour les 70 ans et + et les personnes en situation de handicap, l'Agglo confirme son engagement pour des transports en commun accessibles à tous.

Augmenter pour continuer à investir

Après huit ans (2016) sans augmentation et une inflation estimée à 25 % sur la même période, inflation qui pèse lourd sur le coût des transports en commun, Nîmes Métropole a procédé à la réévaluation de la grille tarifaire du réseau Tango, effective en septembre prochain.

Outre la prise en compte d'une partie de l'inflation, l'augmentation des tarifs va permettre à l'Agglo de poursuivre ses investissements pour des transports en commun vertueux pour l'environnement, la santé et le confort des usagers. Cette année, 15 M€ seront investis pour le renouvellement de la flotte de véhicules, dont l'acquisition d'une vingtaine de bus 100 % électriques, et à partir de septembre, l'intégralité des véhicules au gasoil fonctionnera avec des biocarburants HVO (huile végétale hydrotraitée) ou B100, moins polluants et 100 % d'origine renouvelable. Des mesures qui traduisent la volonté forte de la collectivité en faveur de la transition énergétique.

Face à l'inflation, le réajustement des tarifs était nécessaire mais nous restons en dessous de la moyenne nationale et nous avons baissé les tarifs sociaux.



Jean-Marc Campello

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports

Parole d'élu



Claude de Girardi

Membre du Bureau communautaire, déléguée au transport routier de voyageurs urbain et périurbain

Parole d'élu

« Nous avons établi ces nouveaux tarifs dans un souci de modération et en veillant à ce que les usagers les plus fragiles soient le moins impactés. »

Des tarifs qui restent dans la fourchette basse

Pour l'élaboration des nouveaux tarifs, c'est la modération qui a primé, assortie de mesures en faveur des usagers les plus fragiles. D'abord, le prix du ticket à l'unité passe de 1,30 à 1,40 €, soit 7 % d'augmentation. Autres exemples, les tarifs Pass salarié annuel (333 €), Pass étude mensuel (18 €) et annuel (160 €) et Pass scolaire SIRP annuel (45 €) à destination des élèves scolarisés dans le cadre d'un regroupement pédagogique sont maintenus. L'augmentation du Pass scolaire illimité annuel, de 70 à 90 €, intervient après une très forte baisse entre 2019 et aujourd'hui. Enfin, la baisse du Pass solidaire annuel (de 90 à 80 €) et la gratuité pour les 70 ans et + et les personnes en situation de handicap traduisent les choix de Nîmes Métropole en faveur des usagers les plus fragiles. Des choix qui sont autant d'incitations à privilégier les transports en commun avec des tarifs abordables et, par comparaison avec d'autres villes, toujours dans la fourchette basse des prix. Une incitation supplémentaire...•

Transports en commun : l'Agglo veille à la bonne conduite des élèves



Action de sensibilisation au collège Jean Vilar à Saint-Gilles

Grâce au partenariat avec l'ADATEEP du Gard, des actions de sensibilisation à la sécurité et à la citoyenneté ont régulièrement lieu dans les établissements scolaires.

Des interventions dans les établissements scolaires

« Nous proposons des actions de sensibilisation de la maternelle au collège, partout où il y a du transport scolaire », commence Jean-Luc Minel, président de l'Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ADATEEP) du Gard, agréée Éducation nationale. Placé cette année sous le thème « Fais-toi voir », le programme des interventions réalisées pour Nîmes Métropole dans les établissements scolaires présente les dangers rencontrés à l'arrêt de car via une dizaine de courtes vidéos destinées à favoriser la prise de conscience. Des exercices d'évacuation en cas d'avarie du car sont également organisés grâce à un véhicule mis à disposition par le délégataire. Comment sortir quand les portes ne s'ouvrent pas, quand le bus est couché ou encore quand le moteur prend feu. À ces consignes de sécurité s'ajoute une sensibilisation

au savoir-vivre et à la citoyenneté. Saluer le conducteur, ne pas embêter ses copains, ne pas s'agiter... les bons comportements participent à la qualité des transports scolaires et aussi à la bonne ambiance dans les établissements. Ce que confirment notamment les retours des Principaux de collèges qui constatent une vraie différence quand la formation a eu lieu.



Parole de partenaire

« Le financement de l'Agglo nous permet de poursuivre des actions qui sans cela auraient pris fin » se félicite Jean-Luc Minel, président de l'ADATEEP du Gard

Jean-Luc Minel

président de l'ADATEEP du Gard

**1929 PERSONNES
SENSIBILISÉES EN 2023**

En 2023, 13 établissements scolaires (écoles, regroupements pédagogiques, collèges) ont bénéficié des actions de sensibilisation de l'ADATEEP, soit 1 929 personnes, élèves et adultes, grâce au financement de Nîmes Métropole.

Un partenariat pour 5 ans

Ces interventions vont se pérenniser puisque l'Agglo s'est engagée à soutenir l'ADATEEP via une convention signée en 2023 pour 5 ans.

Son financement permet de couvrir à 80 % les frais de déplacement, le matériel remis aux élèves, la formation et les frais internes. Pour la sécurité et la qualité des transports en commun, l'Agglo et l'ADATEEP font désormais route commune. •

Broyage des végétaux à domicile

A destination des usagers de 70 ans et + ou en situation de handicap, ce service sera opérationnel en septembre.



Une solution proposée à l'échelle du territoire

Toujours pour faciliter au maximum la vie des usagers en leur proposant des solutions de très grande proximité, Nîmes Métropole crée un service de broyage des végétaux à domicile. À destination des usagers de 70 ans et + ou en situation de handicap, ce service en cours de finalisation sera mis en œuvre en septembre 2024 à l'échelle du territoire de l'Agglomération. Les usagers remplissant les conditions d'accès pourront donc, gratuitement et sur rendez-vous, bénéficier du service de broyage des végétaux à domicile. Le broyat obtenu sera laissé sur place ou emporté. Sur place, il pourra être utilisé au jardin en mélange avec le compost ou en paillage. Emporté, il sera revalorisé par les services de Nîmes Métropole. L'Agglomération se donne un an d'expérimentation pour ajuster au mieux ce service.

Infos et prise de rendez-vous à partir de septembre 2024 au 0800 420 420.

Poursuite de l'opération « Territoire 100 % compostage »

Effective depuis le 1^{er} janvier, l'obligation de tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) concerne tous les usagers. Pour répondre à cet enjeu, Nîmes Métropole a opté pour le compostage pour tous. Chaque usager peut choisir entre le compostage individuel en extérieur, le lombricompostage en intérieur et le compostage partagé (site de quartier, site en résidence). L'opération « Territoire 100 % compostage », lancée en 2022 par Nîmes Métropole se poursuit. L'Agglomération

continue à implanter des sites de compostage partagé sur toutes les communes et à réaliser des campagnes de distribution de composteurs / lombricomposteurs gratuits. Ce sont 10 086 composteurs, 702 lombricomposteurs et une vingtaine de sites de compostage qui ont déjà été mis en place. Ce dispositif devrait durer encore trois ans. Objectif : sensibiliser et proposer des solutions de tri à la source aux usagers afin qu'ils puissent réduire leurs déchets en adoptant la meilleure solution pour eux. Après les communes de la Vaunage, de la Gardonnenque et de Leins-Gardonnenque, l'opération se poursuit cette année sur Costières-Camargue, Garrigues-Est et s'achèvera par Nîmes.

Pour bien comprendre le compostage : Vidéos en scannant ce QR Code ou sur nimes-metropole.fr



Il n'y a plus de problème d'approvisionnement

Nîmes Métropole a commencé à recevoir les nouveaux composteurs et lombricomposteurs depuis la fin du mois de mai, permettant ainsi de relancer l'opération « Territoire 100 % compostage ». Les usagers ayant fait leur demande au cours des derniers mois et étant actuellement sur liste d'attente, recevront prochainement les informations nécessaires pour récupérer leur composteur ou lombricomposteur gratuitement.

Avec l'ensemble de ces nouvelles mesures pour la valorisation des végétaux, la modernisation et le développement des déchèteries, et une enveloppe financière globale

de près de 2,7 millions d'euros, Nîmes Métropole donne de véritables moyens pour répondre aux attentes des usagers."



Bernard Angelras

Vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets

Parole d'élu

Végétaux Mobil' : un nouveau service pour une vraie ressource

Ce dispositif s'inscrit dans l'ensemble des mesures mises en place par Nîmes Métropole pour une gestion facilitée et optimisée de la collecte des végétaux.

Des solutions de proximité

En conformité avec la réglementation qui considère que les végétaux sont une ressource et non un déchet, Nîmes Métropole a, depuis avril 2023, mis un terme à la collecte des végétaux dans les sacs et bacs d'ordures ménagères. Rappelons également ici que les végétaux ne peuvent être incinérés en raison du risque incendie (article 84 du règlement sanitaire départemental). Ainsi depuis ce rappel d'interdiction de collecter les végétaux avec les ordures ménagères, deux solutions s'offrent aux usagers de l'Agglo pour se séparer de leurs végétaux : se rendre sur l'une des 15 déchèteries du territoire ou attendre les opérations « Nettoyages de printemps et d'automne » qui se déroulent sur la Ville de Nîmes. Deux services qui ne sont pas toujours adaptés notamment pour les publics les plus fragiles comme les seniors et les personnes en situation de handicap, comme évoqué lors d'échanges avec différents comités de quartier et les usagers.

C'est pour répondre à cette problématique et apporter des solutions de proximité au plus grand nombre d'usagers que la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole a choisi de proposer un ensemble de mesures dédiées à la valorisation des végétaux, dont le dispositif de collecte « Végétaux Mobil' » mis en œuvre depuis avril 2024.

16 sites et 64 dates de passage

En complément des prochaines opérations « Nettoyages de printemps et d'automne », qui vont connaître un véritable renforcement dès l'automne 2024 avec des points de collecte qui vont passer de dix à seize mini-déchèteries sur l'ensemble des quartiers nîmois, cette nouvelle



opération « Végétaux Mobil' » met donc à disposition des bennes à végétaux mobiles (et uniquement dédiées aux végétaux) sur seize sites nîmois selon un calendrier qui prévoit quatre passages par an ⁽¹⁾ ; soit 64 dates de passage. Les bennes sont installées pour la journée et accessibles aux usagers de 9 h à 17 h en présence d'un gardien chargé de veiller au bon déroulement de l'opération. En cas de benne pleine, un compacteur permettra d'augmenter le volume de déchets végétaux collectés. Enfin, tous les végétaux collectés seront compostés. Un dispositif de valorisation pour que les végétaux se transforment en vraie ressource. •

⁽¹⁾ Liste des sites et calendrier sur monservicedechets.com et nimes-metropole.fr



Benne à végétaux

“Apporter des solutions de proximité, en répondant aux réels besoins des usagers, pour valoriser cette ressource végétale, est un enjeu stratégique pour notre écométropole”

rappellent Franck Proust, président de Nîmes Métropole et Bernard Angelras, vice-président délégué à l'Environnement, à la Collecte et au traitement des déchets ménagers.



PCAET : la feuille de route de Nîmes Métropole pour la transition énergétique et climatique est finalisée

Élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires publics, privés, associatifs et les citoyens, le PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) est ancré dans les documents cadres de l'Agglo, notamment le Projet de territoire Nîmes Écométropole 2032.

Un Plan Climat pour trois objectifs majeurs

Le PCAET est un outil de planification territoriale qui a pour but de définir une politique de transition écologique et énergétique à l'échelle du territoire de l'Agglomération. Son élaboration prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie pour apporter des réponses aux objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions polluantes à l'échelle nationale fixés par la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée en 2015. Avec trois objectifs précis pour le PCAET de Nîmes Métropole : atténuer le réchauffement climatique en préservant ou en développant la séquestration carbone et en réduisant les effets des gaz à effet de serre (GES), préserver la qualité de l'air pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux et adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique pour participer à la réduction de la vulnérabilité du territoire.



Exemple des composteurs partagés pour un territoire objectif zéro déchets

“Le PCAET est la pièce maîtresse de la politique environnementale de l'Agglo. C'est le fil conducteur vers l'écométropole que nous bâtissons pas à pas depuis maintenant près de 4 ans”, insiste Bernard Angelras, vice-président délégué à l'Environnement, à la Collecte et au traitement des déchets ménagers.

Les quatre grandes orientations de l'Agglo

C'est dans ce cadre et après une phase de diagnostic qui a confirmé que les services de l'Agglo étaient déjà engagés dans la transition énergétique et climatique que l'élaboration de la stratégie du PCAET de Nîmes Métropole, partagée avec l'ensemble des partenaires publics, privés, associatifs et les citoyens lors d'ateliers de concertation, s'est articulée à partir de quatre grandes orientations : « Vers un territoire à énergie positive (énergies renouvelables locales et en priorité solaire, sobriété énergétique des secteurs du transport et de l'habitat) », « Vers un développement économique bas carbone et équilibré (réduction de 26 % des émissions de GES d'ici 2030 : décarbonation de la mobilité, des usages résidentiels et tertiaires, aménagement durable) », « Vers un territoire adapté et sobre pour un futur désirable (lutte contre les îlots de chaleur urbains, désimperméabilisation, lutte contre les sécheresses et les inondations) », « Vers une agglomération animatrice de la transition écologique (rénovation énergétique et développement d'énergies renouvelables sur le patrimoine public) ». À l'arrivée, un PCAET assorti d'un programme de 103 actions sur 6 ans et d'un dispositif annuel de suivi et d'évaluation qui permettra d'accompagner leur mise en œuvre.

Des engagements forts pour le territoire

Difficile de lister ici toutes les actions du PCAET, ciblons celles qui reflètent le mieux l'engagement de Nîmes Métropole pour le territoire. S'agissant du secteur des transports le plus émetteur de GES, 100 % des véhicules de transports en commun auront une motorisation électrique, biocarburant ou biogaz à horizon 2032 pour un impact fort dans la réduction des émissions de polluants et des nuisances. Concernant les énergies renouvelables et l'important potentiel



Nouveau bus électrique © Richard Sprang



S'informer sur le potentiel de sa toiture en énergie solaire

solaire du territoire, Nîmes Métropole va investir 10 M€ sur 4 ans pour développer les projets d'installations photovoltaïques sur les zones anthropisées (toitures, parkings, anciennes déchèteries...) de son patrimoine foncier et de celui des communes. Enfin, pour le tri à la source des biodéchets, l'opération "Territoire 100 % compostage" avec distribution gratuite de composteurs et lombricomposteurs est déjà en cours de déploiement.

Le premier « budget vert » de Nîmes Métropole en 2025

Au registre des actions phares à venir, Nîmes Métropole va engager cet été avec l'Agence d'Urbanisme (A'U), un travail de cartographie du territoire sur 2 ans pour repérer les îlots de chaleur urbains et adresser des recommandations aux communes (pour une prise en compte dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU), et aux aménageurs afin d'améliorer le confort thermique des habitants. Autre signal fort, l'élaboration d'un premier « budget vert » pour 2025 a déjà démarré en interne. Retenue par l'ADEME dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), l'Agglo bénéficiera de l'aide d'un expert dans la définition d'une organisation et d'une méthodologie partagée. Les dépenses de l'Agglo seront désormais analysées avec une prise en compte des impacts environnementaux. Avec le PCAET, Nîmes Métropole engage aussi son exemplarité.



Maurice Gaillard

Membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole, délégué à l'urgence climatique et au PCAET

Parole d'él

Nous avons élaboré un plan réaliste et surtout concerté qui témoigne de la mobilisation de tous les acteurs du territoire.

Fêtes votives et festivités sur l'Agglo cet été

Les festivités représentent des moments forts pour se retrouver entre amis ou en famille. Nîmes Métropole a souhaité mettre en lumière les événements marquants des communes de l'Agglo durant les mois de juillet et d'août. Des festivités qui participent à l'attractivité et au rayonnement des territoires (liste non-exhaustive)

1 - MOULÉZAN

Du 5 au 7 juillet
Fête votive

2 - MONTAGNAC

Du 30 août au 1^{er} septembre
Fête votive

4 - SAINT-CHAPTES

Du 21 au 25 août
Fête du village

3 - ST-GENIÈS-DE-MALGOIRÈS

Du 22 au 25 août
Fête votive

7 - LA CALMETTE

Du 8 au 11 août
Fête votive

5 - SAINT-BAUZÉLY

Du 18 au 21 juillet
Fête votive

6 - LA ROUVIÈRE

Mercredi 7 août
Marché nocturne
du terroir et de l'artisanat

8 - FONS-OUTRE-GARDON

Du 22 au 25 août
Fête votive

9 - GAJAN

Du 25 au 28 juillet
Fête votive

10 - ST-MAMERT-DU-GARD

Du 4 au 6 juillet
Fête votive

11 - ST-CÔME-ET-MARUÉJOLS

Du 2 au 4 août
Fête votive

12 - CLARENSAC

Du 22 au 25 août
Fête votive

13 - CAVEIRAC

Du 12 au 15 juillet
Fête votive

14 - SAINT-DIONISY

Samedi 13 juillet
Repas républicain

15 - LANGLADE

Du 16 au 18 août
Fête votive

16 - MILHAUD

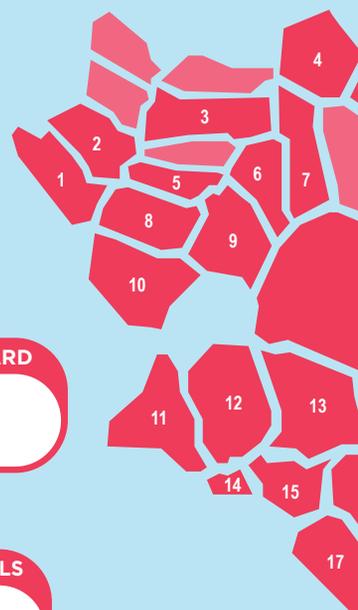
Du 25 au 28 juillet
Fête votive

17 - BERNIS

Du 18 au 21 juillet
Fête votive

18 - GÉNÉRAC

Du 11 au 14 juillet
Fête votive



Retrouvez l'intégralité
des manifestations en
scannant ce QR Code

19 - SAINTE-ANASTASIE

Du 25 au 28 juillet
Fête votive

22 - LÉDENON

Du 22 au 25 août
Fête votive

23 - SERNHAC

Du 14 au 18 août
Fête votive

20 - POULX

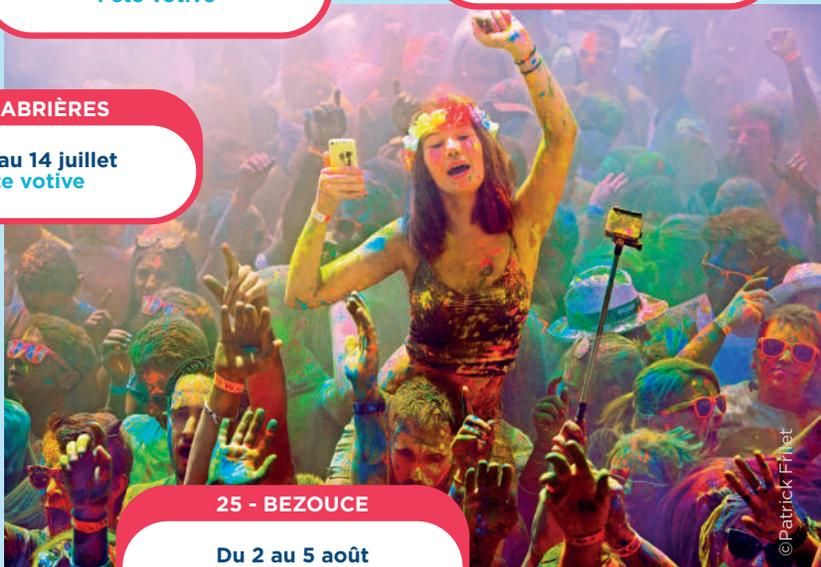
Du 4 au 8 juillet
Fête votive

21 - CABRIÈRES

Du 12 au 14 juillet
Fête votive

24 - MARGUERITTES

Du 25 au 30 juillet
Fête votive
Vendredis 9, 16, 23, 30 août
Magne en musique



©Patrick Ffriet

25 - BEZOUCE

Du 2 au 5 août
Fête votive

26 - NÎMES

Du 31 mai au 20 juillet
Festival de Nîmes
Du 4 juillet au 29 août
Les Jeudis de Nîmes
6-7-9-12-13-14 août
Grand spectacle nocturne :
La légende des Jardins

27 - RODILHAN

Du 4 au 7 juillet
Fête votive

28 - MANDUEL

Du 22 au 25 août
Fête votive

29 - REDESSAN

Du 16 au 20 août
Fête votive

30 - CAISSARGUES

Tous les mardis de juillet
Nocturnes de Caissargues

31 - BOUILLARGUES

Du 1^{er} au 5 août
Fête votive

32 - GARONS

Du 20 au 23 juin
Fête votive



©Patrick Ffriet

33 - SAINT-GILLES

Du 23 au 25 août
La Feria de la pêche et de
l'abricot
Du 29 août au 1^{er} septembre
La Fête de la Saint-Gilles



Le Festival Traditions et Afición porte haut les cultures taurines



Finale concours d'abrivado Nîmes © Sedicom



Programme complet sur
nîmes-metropole.fr

La 4^e édition organisée par l'Agglo anime les communes du territoire depuis le 5 avril et jusqu'au 12 octobre. Objectif inchangé et même renforcé : favoriser la découverte et œuvrer à la promotion et au maintien des traditions taurines qui font l'identité du territoire. Avec une forte visée pédagogique.

D'abord, il y a le concours d'abrivado, un des plus importants rendez-vous du genre. 21 manades engagées, en provenance du Gard, de l'Hérault et de la Provence, plus une 22^e, celle qui l'a emporté l'année dernière et qui remettra son titre en jeu le 12 octobre à Nîmes. Entre-temps, les qualifications qui ont démarré à Domessargues et à Caissargues et passeront dans l'été par La Rouvière, Moulézan, La Calmette, Redessan et Montagnac auront désigné les 7 autres manades à l'affiche de la finale. Ensuite, il y a les courses camarguaises, organisées en partenariat avec la Fédération française de la course camarguaise, qui vont mettre en lumière les jeunes des écoles taurines, ceux qui deviendront peut-être un jour raseteurs professionnels. La finale est programmée à Bouillargues le 14 septembre. Enfin, il y a les tientas pédagogiques pour la découverte de la culture taumachique avec les écoles françaises et espagnoles, cinq au programme dont le Bolsin taurin en fermeture de la feria de Saint-Gilles le 25 août. Les journées taurines s'inscrivent dans les actions pédagogiques en direction des scolaires, environ 900 élèves cette année, d'initiation aux cultures taurines. Et il faut ajouter les roussataïo, lâchers de juments avec leurs poulains, organisées en partenariat avec l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue, à découvrir à Saint-Mamert, Gajan et Sainte-Anastasia.

Le point commun à toutes ces manifestations gratuites et accompagnées par l'Agglo garante de leur bon

déroulement ? Une forte visée pédagogique. « Notre volonté, c'est de mettre en lumière les cultures taurines et aussi tous les métiers, tout le circuit qui précède le spectacle. Comment ça fonctionne "derrière le rideau", confirme Gaël Dupret, membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole, délégué à la culture, aux traditions et à la politique d'animation communautaire. C'est aussi le sens du Petit Guide Taurin que nous éditons. Transmettre les fondamentaux pour que le public comprenne ce qu'il voit, soutenir les jeunes acteurs et donner plus largement envie aux jeunes du territoire de devenir acteurs des traditions taurines, c'est cette philosophie qui est au cœur du festival. » Une philosophie pour un art de vivre. •



Gaël Dupret

Membre du Bureau communautaire, délégué à la culture, aux traditions et à la politique d'animation communautaire - Paloma

Parole d'élú

La très riche partition du Nîmes Métropole Jazz Festival



Concert Estrella Besson (piano) et Erik Truffaz (trompette) à Bezouce © JF Gosselin

Autour de la thématique “Afro, blues and soul” choisie pour la 18^e édition du festival itinérant proposé par l’Agglo du 20 septembre au 19 octobre, une pléiade d’artistes va parcourir l’histoire du jazz. Des débuts de La Nouvelle-Orléans au jazz d’aujourd’hui et de demain, des rendez-vous à ne pas manquer.

« S’il fallait résumer le Nîmes Métropole Jazz Festival en trois mots, ce seraient ceux-là : public, artistes et lieux, commence Stéphane Kochoyan, directeur artistique du NMJF. Un public ouvert et qui a envie d’être surpris ; des artistes qui remplissent les plus grandes salles du monde et qui nous font l’honneur d’être là ; des lieux qui ne sont pas faits pour la musique comme des salles des fêtes, des halles de sports ou encore cette année la brasserie La Barbaude à Bouillargues où un concert est programmé. Ça, et l’itinérance bien sûr, c’est vraiment l’ADN du NMJF. » Un festival qui met à l’affiche tous les styles de jazz, musique de métissage par excellence, populaire et porteuse de valeurs de paix, de fraternité, de joie et d’échange, valeurs qu’il n’est jamais inutile de réaffirmer. Ce que la thématique choisie cette année - “Afro, blues and soul” - va encore une fois brillamment illustrer en parcourant l’histoire du jazz des débuts de La Nouvelle-Orléans aux sonorités plus innovantes du jazz d’aujourd’hui et de demain. Parmi les artistes à l’affiche, toujours beaucoup de musiciennes, comme depuis les débuts du festival. Citons les stars africaines Fatoumata Diawara et Ayo, la brésilienne Flavia Coelho et aussi des chanteuses de la nouvelle génération comme Celia Kameni et Laura Prince. Et Kareen Guiock Thuram qui a troqué son micro de journaliste pour celui de chanteuse avec un hommage à Nina Simone. Côté musiciens, il faudra entendre l’excellent blues de Bernard Allison, découvrir le jazz innovant et ambitieux de Chief Adjuah (Christian Scott) et s’immerger dans la soul de José James. Enfin, la soirée de clôture s’annonce comme un magnifique bouquet final avec Les Égarés. Ballaké

Sissoko, Vincent Segal, Émile Parisien et Vincent Peirani pour un métissage kora, violoncelle, saxophone et accordéon. Sans oublier les excellents jazzmen locaux, les concerts hors festival, la tournée dans les écoles du groupe Idik et le Festival Off avec Jazz 70. « C’est une grande fête pour amateurs de jazz et amateurs de musique au sens large avec cet esprit intimiste qui est depuis le début une des qualités du festival. C’est le jazz qui va à la rencontre du public sur tout le territoire et ça va continuer », conclut Gaël Dupret, membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole, délégué à la culture, aux traditions et à la politique d’animation communautaire. Ici, le jazz est là et bien là. »



Programme complet
et billetterie sur nmjf.fr



Stéphane Kochoyan
Directeur artistique du NMJF

NÎMES MÉTROPOLÉ

JAZZ

FESTIVAL

20 SEPTEMBRE > 19 OCTOBRE 2024

NMJJF.FR
18^e ÉDITION

- Ayo • Fatoumata Diawara • Karen Guiock Thuram • Dany Doriz & Michel Pastre • Jose James •
- Laura Prince feat Gregory Privat • Chief Adjua (Christian Scott) • Sissoko-Segal-Parisien-Peirani •
- Flavia Coelho • Bernard Allison • Daniel Garcia Diego • Sarah McCoy • Celia Kameni •
- Muiwa Kunnuji • Idik • Justine Blue • Maestrio • Mathis Haug & Little Sadie Band •
- Joanne Dolly • Verb • Sunscape • Ethioda • Happy Six Warmers • Javotte • Abdu Salim •

Nîmes : la rénovation urbaine dans une phase active



Déconstruction du Petit Pollux, premier coup de pelle, le 20 juillet 2023, quartier Pissevin à Nîmes, dans le cadre du projet de rénovation urbaine de l'Agglomération de Nîmes.

C'est un projet de rénovation urbaine parmi les plus importants de France. À Nîmes, il concerne trois quartiers prioritaires classés Politique de la Ville (Pissevin-Valdegour, Chemin-Bas d'Avignon et Mas de Mingue) où vivent 26 700 habitants, soit un-sixième de la population nîmoise.

Le NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain), c'est son nom, porté au plan local par Nîmes Métropole, bénéficie d'un budget de 475 M€ HT dont les principaux financeurs sont l'Agence de Rénovation Urbaine et Action Logement (167 M€), les bailleurs sociaux dont les prêts de la Caisse des Dépôts (174 M€), la Ville de Nîmes (61 M€) et l'Agglomération de Nîmes Métropole (29,7 M€).



Géraldine Rey-Deschamps

Vice-présidente de Nîmes Métropole déléguée à l'Habitat et au Renouvellement Urbain

Ces quartiers, où l'habitation est dense, sont vieillissants. Les logements ne sont plus adaptés aux normes.

L'enjeu est de leur donner un nouveau visage et un second souffle.

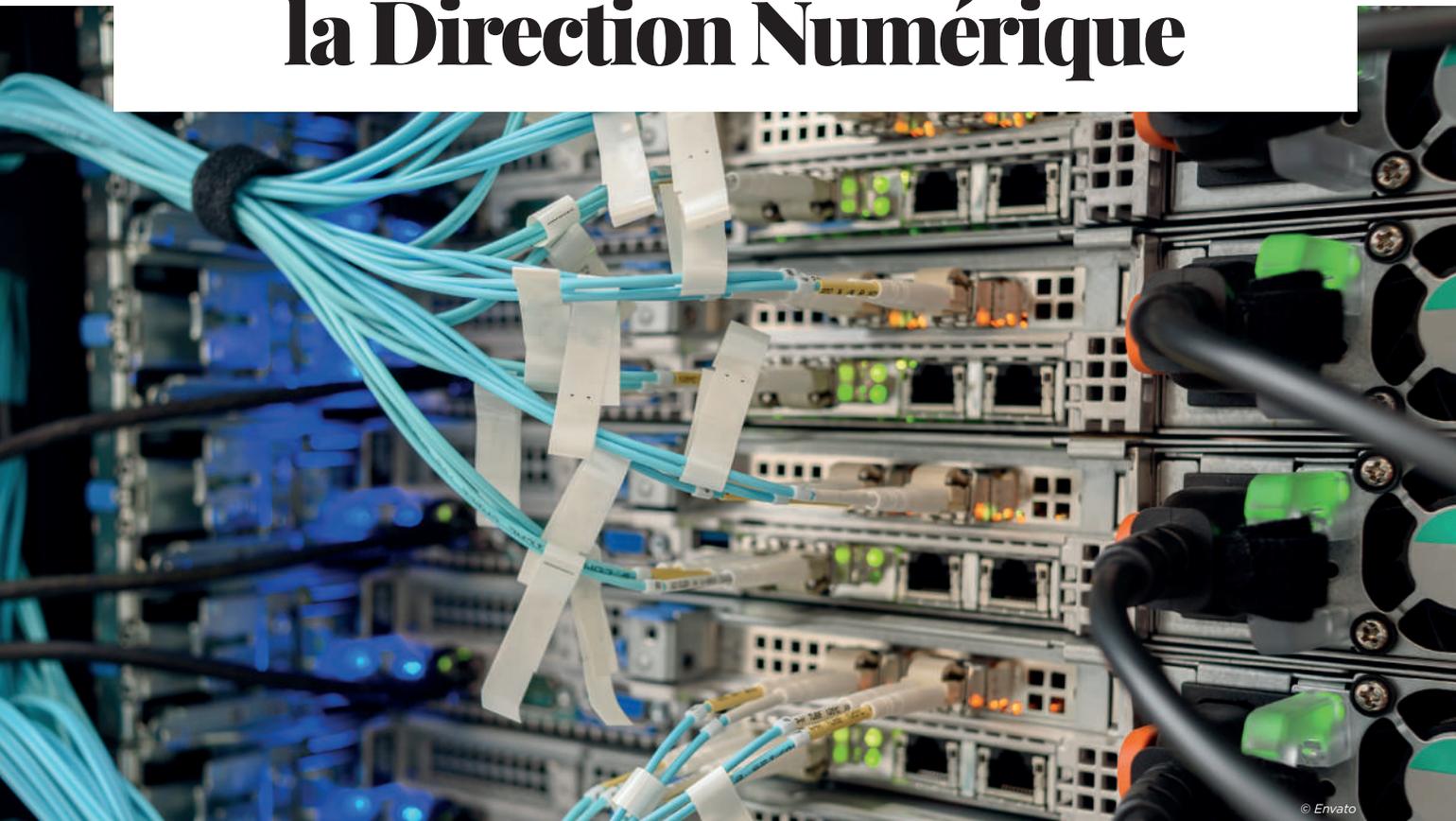
« Ce programme de renouvellement urbain est un vaste iceberg dont nous voyons à présent la partie immergée », précise la vice-présidente de Nîmes Métropole quand elle évoque la démolition en cours de la Tour Avogadro à Valdegour, une des plus hautes de la ville, celle des Petit et Grand Pollux à Pissevin ou encore celle des deux

tours du Crous, prévue en 2025 par foudroyage ainsi que la démolition du viaduc Puccini, de la dalle Debussy et d'un tiers de la galerie Wagner à Pissevin.

Dans ces trois quartiers, va par ailleurs prochainement débuter la réhabilitation de nombreux immeubles pour en améliorer les performances énergétiques. À Valdegour, lors du second semestre, ce seront les deux immeubles Avogadro et Petit Perrin et celui du Petit Archimède ; à Pissevin, celle du Goya ; au Chemin-Bas, les résidences Vulcain, Lahaye, l'Herminier, Moulin. Des constructions d'immeubles vont aussi débuter dans les prochains mois : à Pissevin, l'immeuble GGL en lieu et place de l'ancien Carrefour Market pour y recevoir des logements et en rez-de-chaussée des commerces, dont l'actuelle pharmacie ainsi que des professionnels de santé. Sur la Porte des Arts, ce sont deux nouveaux immeubles qui recevront là aussi des logements, des commerces et surtout une maison de santé pluridisciplinaire. Au Chemin-Bas d'Avignon, la réalisation des îlots Braque et de l'immeuble le Prism, à côté de l'école Jean Zay, et sur le Mas de Mingue plusieurs immeubles dont un accueillera en rez-de-chaussée le transfert de la crèche municipale. Citons encore, au Chemin-Bas, la construction du groupe scolaire Léo-Rousson dont l'achèvement des travaux est prévu pour 2025 et la fin de la restructuration du stade Pelatan. « Le NPNRU est vraiment aujourd'hui dans une phase active », souligne Géraldine Rey-Deschamps.

Enfin, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) demande aux collectivités à ce que chaque logement démoli soit reconstruit sur le territoire de la Ville de Nîmes et des communes de l'Agglomération. Par ailleurs, et très en amont des actuelles démolitions, un important travail a été conduit par le pôle logement de Nîmes Métropole, en lien avec les bailleurs pour accompagner le relogement des ménages. « Un service sur mesure pour l'ensemble des personnes qui doivent quitter leur logement avec a minima trois propositions de relogement », conclut la vice-présidente en charge du dossier. •

Au cœur de la mutualisation de la Direction Numérique



Le service internalisé dédié au Numérique à l'Agglo conseille, assiste et accompagne les communes dans tous les projets qui touchent au numérique en s'appuyant sur l'aménagement numérique du territoire concerté dont elle a la compétence depuis 2009. Objectifs : répondre aux besoins, rendre un service adapté et promouvoir des solutions efficaces, économiques et résilientes.

« Dès qu'un projet touche au numérique, l'élu d'une commune doit penser Direction Numérique. Qu'il s'agisse de téléphonie, d'informatisation de l'école, de la médiathèque... le but de la mutualisation, c'est l'efficacité. La Direction Numérique permet aux communes d'exercer leurs compétences (écoles, urbanisme, sécurité...) avec la force d'une Direction

des systèmes d'information moderne et innovante. Elle rend service à d'autres collectivités en collaboration avec leurs agents. Ce sens du service à l'utilisateur est essentiel dans notre fonctionnement », commence Benoît Bourgeois, chef de projet Mutualisation des systèmes d'information (S.I.) au sein de la Direction Numérique.



Benoît Bourgeois

Chef de projet Mutualisation des systèmes d'information

L'accent sur les actions de sensibilisation Le réseau Gecko, socle de la mutualisation

Pour les communes du territoire, ce sens du service s'est d'abord incarné, à partir de 2011, dans le déploiement du réseau d'initiative publique (RIP) en fibre optique

UN DATACENTER DE DERNIÈRE GÉNÉRATION À BOUILLARGUES

Co-construit avec la société Netivan qui le gère et implanté au cœur du réseau Gecko, le datacenter de Bouillargues, inauguré en 2018, est venu répondre aux besoins d'hébergement grandissants de Nîmes Métropole et des communes mutualisées. 475 serveurs y sont stockés. Cet équipement à haut niveau de performance bénéficie depuis sa création d'un programme écoresponsable pour limiter son impact sur l'environnement.

indépendant Gecko, dans chaque mairie. Il atteint aujourd'hui 900 km de fibres optiques dédiées aux sites administratifs et aux entreprises de l'Agglo. 31 communes sont raccordées et son déploiement se poursuit sur les communes de Leins-Gardonnenque. C'est ce réseau qui permet depuis 2015 à la Direction Numérique d'accompagner l'informatisation des écoles publiques.

Un catalogue de services à la disposition des communes

“Écoles numériques” est l'une des “briques” techniques (comme “Conseils et Assistance”, “Vidéo-protection voie publique”, “Informatisation des médiathèques”, “Dématérialisation”...) de la mutualisation des systèmes d'information qui constituent un catalogue de services. Décliné sur deux volets - Infrastructures et Métiers -, il couvre la grande majorité des besoins numériques pouvant émaner des communes avec une attention particulière à la sécurité des données. « C'est l'occasion de rappeler que la prestation d'accompagnement de la Direction Numérique comme l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour certains projets restent sous l'autorité du maire. C'est lui qui décide », précise Benoît Bourgeois.

École numérique du groupe scolaire de Garons : un exemple concret

Des projets qui *in fine* profitent aux administrés des communes. « Pour être concret, prenons l'école numérique du groupe scolaire de Garons qui ouvrira ses portes en septembre. Nous avons accompagné le projet dès la construction du bâtiment, localisation des prises réseau, des écrans, accès internet, etc., détaille Benoît Bourgeois. Ici, le choix a été fait d'installer des écrans numériques interactifs et de créer des espaces numériques dans chaque classe. Précisons que la Direction Numérique est garante de la maintenance du matériel installé. » Et le fonctionnement

de la mutualisation de la Direction Numérique est identique qu'il s'agisse de téléphonie, de vidéo-protection ou du wifi public mis à disposition à proximité de chaque hôtel de ville raccordé à Gecko.

Économies, aides au financement et centrale d'achat

Autre paramètre d'importance, la recherche d'économies, sachant que l'Agglo prend en charge l'investissement commun à tous les membres (serveur de téléphonie par exemple) et que la commune paie ce qui est sur son territoire (travaux d'installation) moins cher que si elle le faisait seule. En outre, certains projets mutualisés sont accompagnés par Nîmes Métropole grâce aux fonds de concours qui peuvent financer jusqu'à 50 % du reste à charge de la commune. Enfin, depuis 2018, la centrale d'achat Mercatura de Nîmes Métropole permet l'achat de fournitures et de services à des tarifs réellement préférentiels. « On met en concurrence pour les 39 communes selon le processus d'achat public. C'est un gain d'argent et aussi de temps », souligne Benoît Bourgeois. •

“Nous assurons tous les services liés au numérique avec un objectif : toujours oeuvrer dans l'intérêt des communes et assurer la continuité des services.” précisent Patrice Planes, Membre du Bureau communautaire délégué à la Ville intelligente (Smart City) et à la relation usagers, et Patrice Quittard, Membre du Bureau communautaire délégué au numérique.

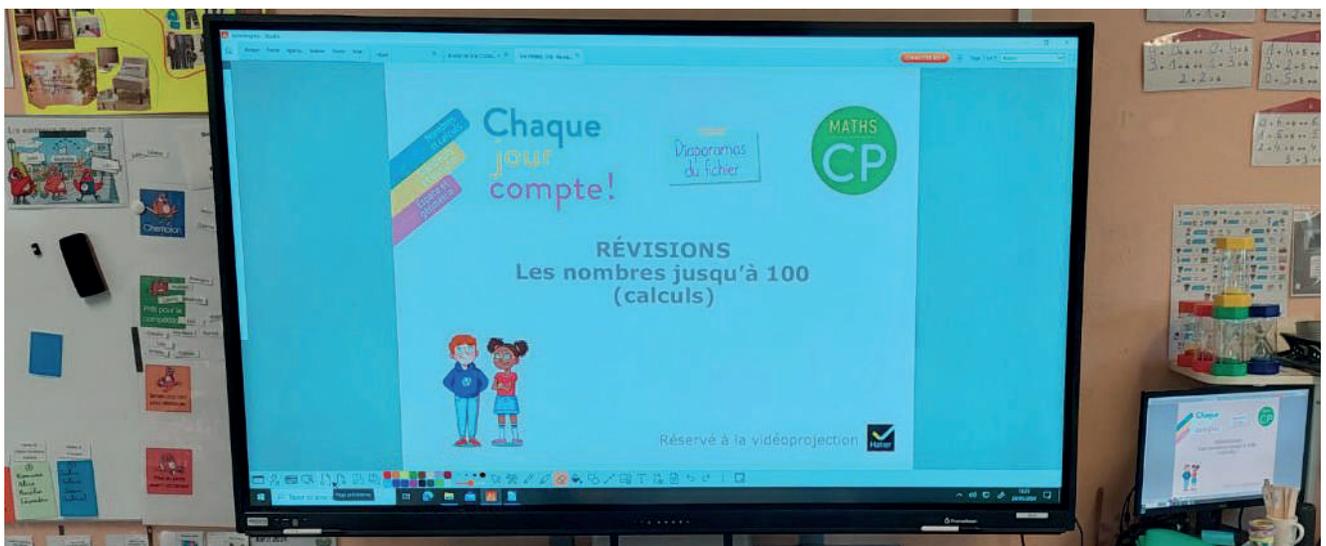


Tableau blanc interactif dans une école du territoire © DR

AGRICULTRICE GARDOISE

je t'aime, tu m'aimes,
ON SÈME

UNE AGRICULTURE ACTRICE DE
LA BIODIVERSITÉ ET DU TERRITOIRE.

Karine Carrière, viticultrice à St-Maurice-de-Cazeville

VRAI

LE VRAI DU FAUX !

FAUX



Les bus de Nîmes Métropole sont de plus en plus vieillissants, l'Agglo n'investit pas dans son réseau de transports en commun ?



FAUX : En janvier 2024, Nîmes Métropole a présenté l'habillage des nouveaux bus, des lignes épurées sur tonalité de bleu avec un des marqueurs phares du territoire : la Maison Carrée récemment classée au patrimoine mondial de l'Unesco. A cette occasion, près de 40 nouveaux véhicules ont été annoncés, 60 au total ont été ou seront mis en service sur la période 2023-2024 dont la quasi-totalité est à énergie propre : électrique, biogaz etc... Sur l'achat de véhicules, ce sont près de 15 millions d'euros qui sont investis sur l'année 2024, soit deux fois la recette de billetterie annuelle. Un investissement fort qui démontre la mobilisation de Nîmes Métropole dans le renouvellement et le verdissement de sa flotte.

Dès le mois de septembre, les personnes de 70 ans et +, et les personnes en situation de handicap bénéficieront des transports en commun gratuits et du broyage des végétaux à domicile sur rendez-vous gratuit ?



VRAI : Engagement pris, engagement tenu ! Le président Franck Proust et les élus communautaires ont acté il y a plusieurs mois, la gratuité des transports en commun pour les personnes de 70 ans et + ainsi que pour les personnes en situation de handicap. Une décision qui vient faire écho à une volonté de l'Agglo d'accompagner les plus fragiles dans leur besoin de mobilité. A cela s'ajoute, la mise en place d'une solution de proximité et de facilité pour les mêmes publics, de broyage des végétaux à domicile sur rendez-vous. Une solution qui répond point par point aux retours de terrain et sollicitations qui étaient adressés à la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM), rapprochant également le service public des usagers.

Les réseaux d'eau et d'assainissement se détériorent ?



FAUX : Aujourd'hui, grâce aux investissements portés par Nîmes Métropole ces quatre dernières années, nous évitons plus d'1 million de m³ de fuites d'eau par an... En moyenne, sur une année, ce sont 10 à 12 millions d'euros qui sont mobilisés pour renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement sur le territoire de Nîmes Métropole. Des travaux peu visibles après que la chaussée ait été refaite mais qui pourtant sont bien présents pour améliorer le quotidien des 260 000 habitants de Nîmes Métropole.

De nombreuses solutions pour se débarrasser de ses végétaux existents sur le territoire de Nîmes Métropole dont certaines nouveautés ?



VRAI : La réglementation ne permet pas de ramasser les végétaux avec les ordures ménagères, du fait que les déchets verts (feuilles, branches, herbes, etc...) sont des ressources qui peuvent être valorisées contrairement aux ordures ménagères qui elles, sont incinérées. Dans son objectif de s'inscrire pas à pas comme une écométropole, Nîmes Métropole renforce son service végétaux aux particuliers de trois manières. D'abord les déchèteries du territoire, et désormais le déploiement plusieurs fois par an d'une mini-benne « Végétaux Mobil' » sur 16 sites répartis dans les quartiers nîmois entre avril et septembre, et enfin à partir de septembre 2024 le broyage à domicile sur rendez-vous pour les 70 ans et plus ainsi que pour les personnes en situation de handicap. Des services qui viennent en complément des « Nettoyages de printemps et d'automne » qui vont également connaître un renforcement avec plus de points mis en place (16 au lieu de 10 précédemment). •

Interview

Général Seiler : « L'armée, un moteur de l'économie locale »



Le général Valentin Seiler est à la tête, depuis l'été 2023, de la 6^e Brigade légère blindée dont le commandement est à Nîmes où l'armée, avec ses professionnels et leurs familles, représente une communauté de 10 000 personnes.

Général, qu'est-ce que la 6^e Brigade légère blindée, la 6, que vous commandez depuis l'été dernier ?

Général Seiler : Elle est la grande entité inter-arme de l'arc méditerranéen. Ce sont 7 500 hommes répartis entre un état-major ici à Nîmes et sept régiments déployés sur le plateau du Larzac avec la 13^e brigade de légion étrangère, le 2^e régiment étranger d'infanterie à Nîmes, le premier régiment étranger de génie à Laudun, le premier régiment étranger de cavalerie près de Marseille, le 21^e régiment d'infanterie de marine à Fréjus, le 3^e régiment d'artillerie de marine à Canjuers dans le Var et le 1^{er} régiment de Spahis à Valence. La particularité de cette 6, c'est qu'elle est spécialisée dans l'action amphibie, c'est-à-dire l'action depuis la mer vers les côtes.

Son histoire est étroitement liée à Nîmes, ville héritière d'une riche histoire militaire, n'est-ce pas ?

GS : Oui, on a d'ailleurs fêté son quarantième anniversaire. Si la 6 est liée à Nîmes, elle est l'héritière de la 6^e division de cavalerie qui s'était illustrée au cours de la Grande Guerre puis de la 6^e division légère de cavalerie en Algérie et de la 6^e division blindée à Compiègne et Strasbourg où elle a été dissoute en 1984 pour céder sa place, la même année à Nîmes, à ce qu'on appelait alors la 6^e division légère blindée devenue brigade en 1999. Quand on est à sa tête, on sent le poids de cette longue histoire.

Quels ont été les temps forts de cette 6 ?

GS : Assez vite après sa création, à l'été 1990, "LE" temps fort a été la première guerre du Golfe. La 6^e DLB a constitué alors l'ossature de la division Daguet qui était engagée aux côtés des Américains. Elle a aussi été engagée sur différentes opérations dans les Balkans, en ex-Yougoslavie après l'effondrement du pacte de Varsovie ; en Afghanistan dans des opérations de contre-terrorisme ; en Afrique aussi, au Gabon, au Tchad, en Côte d'Ivoire pour l'opération Licorne, dans le Sahel pour les opérations Serval et Barkane.

Quelles sont aujourd'hui ses actions ?

GS : Les missions sont plus réparties. De nouvelles se sont dessinées avec du déploiement lié au partenariat militaire opérationnel. Un régiment a ainsi déployé récemment deux compagnies en Pologne pour former des bataillons ukrainiens. Et puis nous avons fait un effort particulier en direction de l'Indo-Pacifique. Une compagnie sera d'ailleurs prochainement envoyée en Inde pour des exercices dans le cadre d'un partenariat avec l'Inde. Nous avons également envoyé des observateurs au Japon.

La 6^e BLB sera-t-elle présente pour assurer la sécurité des Jeux Olympiques de Paris ?

GS : Oui. De nombreuses unités seront déployées à Paris en appui des forces de sécurité intérieure. Le 1^{er} régiment étranger de génie de Laudun sera présent de manière très active avec son chef de corps. Sur des embarcations fluviales, il aura pour mission de sécuriser la cérémonie d'ouverture sur la Seine.

Sur un territoire comme Nîmes, quel est le poids économique de cette brigade ?

FP : Au-delà de la 6^e BLB et des unités qui me sont subordonnées, il y a sur Nîmes et sa périphérie deux autres régiments, le 4^e de matériel à Saint-Césaire et au camp des Garrigues et le 503^e du train, sans parler des unités de soutien.

Si on additionne la totalité des militaires dans le grand Nîmes, on est à 5 000 personnes. Avec les familles, cette communauté sur le grand Nîmes représente 10 000 personnes, c'est 77 M€ de masse salariale et 2 500 emplois induits. C'est aussi 15 M€ de budget pour l'amélioration et l'entretien des infrastructures dont bénéficient forcément les entreprises du coin. L'armée est un moteur pour l'économie locale. Si on généralise au Gard, on est dans la première garnison de l'armée de Terre.

Récemment, Nîmes Métropole s'est fortement engagée pour faciliter l'employabilité de ses salariés réservistes dans la Garde nationale. C'est un engagement modèle ?

GS : Oui. C'est un fort engagement moral de la part de la collectivité. Il contribue à rapprocher la communauté militaire et la société civile et à encourager les interactions. À Nîmes, nous sommes précurseurs en la matière. Et l'objectif, c'est que d'autres collectivités suivent cet exemple. •



Monique Boissière
Conseillère communautaire

“L'armée est l'une des grandes institutions de la République, un des piliers sur lesquels repose la société. Nîmes et son Agglo sont une terre militaire, avec plusieurs régiments qui font partie de notre ADN. Je suis fière que ces femmes et ces hommes, qui luttent courageusement parfois au péril de leur vie, participent activement au rayonnement et au dynamisme de notre territoire.”



◀ En savoir + sur la 6^e BLB



ILS FONT bouger l'agglo



Ludivine Verlaguet travaille en famille à la Commanderie de Cotelier

Viticulture

Ludivine, la passion du terroir

Elle est née à Nîmes, a grandi dans l'exploitation familiale saint-gilloise et même si pendant quelques années sa carrière professionnelle l'a conduite ailleurs et dans d'autres domaines, c'est à Saint-Gilles que sa passion du terroir l'a ramenée. « *J'avais envie de revenir travailler à l'exploitation donc j'ai fait des études en viticulture et en œnologie et j'ai rejoint mes parents en 2012* », confirme Ludivine Verlaguet. Son frère Thibaud les rejoindra trois ans plus tard. Une aventure familiale de passionnés qui s'incarne aussi depuis 2018 à la Commanderie de Cotelier, magnifique ensemble de bâtisses au cœur d'un vignoble. « *Nous avions envie d'aller au bout de la démarche en créant nos propres vins* ». Envie réalisée avec les premières cuvées, deux blancs, deux rouges et deux rosés en Costières de Nîmes.

Et des envies pour faire connaître toutes les richesses du territoire, Ludivine n'en manque pas ! L'année dernière, un escape game sur le thème des Templiers a ouvert sur le domaine. « *Cela nous permet de nous ouvrir et d'attirer d'autres publics que les seuls amateurs de vins. Bien sûr, le jeu s'achève par une dégustation de vins et de produits du domaine - miel, huile d'olive, jus de fruits... - et les clients reviennent !* » Et bientôt, un circuit œnotouristique monté en partenariat avec la manade Félix passera aussi par le domaine. « *Il faut se donner les moyens de mettre en lumière le territoire.* » Un impératif qu'elle a renforcé en étant présidente des Jeunes Agriculteurs du Gard pendant quatre ans. « *Une expérience passionnante, très prenante et très chargée humainement aussi. La situation est très difficile pour le monde agricole. J'ai rendu les clés début mars mais je reste au bureau pour donner un coup de main si besoin...* ». Pour Ludivine, la passion du terroir mérite qu'on s'engage. •

“ *Il faut se donner les moyens de mettre en lumière le territoire.* ”



Le jeune nîmois Baptiste Addis, en passe d'être retenu pour les Jeux Olympiques de Paris © DR

Sport

Baptiste, Paris dans le viseur

Et si le futur crack du tir à l'arc français, c'était lui ? Le Nîmois Baptiste Addis est en passe de participer aux Jeux Olympiques de Paris. Le jeune homme de 17 ans est soudainement apparu dans les radars de la Fédération française il y a à peine deux ans.

Au gré des mutations familiales, c'est à Manduel qu'il découvre la discipline il y a à peine une dizaine d'années. « C'était à l'occasion du forum des associations sur la place du village », raconte-t-il. Ses aptitudes n'échappent alors pas à Guillaume Gosioso et Lionel Allasio. Manduel, Nîmes, place forte du tir à l'arc reconnue à l'international, le pôle espoirs de Bordeaux et l'Institut national du sport à Paris : l'ascension est fulgurante. « J'ai fait ma première compétition avec les seniors en 2022 alors que j'avais tout juste 15 ans. Tout est allé très

“ Tout est allé très vite pour moi. Je suis passé dans une autre dimension. ”

vite pour moi. Je suis passé dans une autre dimension », admet Baptiste Addis, passé de septembre 2022 à septembre 2023 du top 8 au top 4 français.

Le jeune homme a déjà cinq titres nationaux à son palmarès. En mai dernier en Allemagne, il l'a enrichi avec un titre européen par équipe décroché avec Jean-Charles Valladont, son coéquipier à Nîmes, et le Picard Thomas Chirault.

Jusqu'où ira-t-il ? Alors que sa précocité étonne, il assure modestement qu'il n'est pas un cas unique dans la discipline.

Toujours est-il que Oh Seon-Tek, l'entraîneur sud-coréen multi-médaillé olympique, recruté en 2022 par la Fédération française pour faire briller les Bleus aux Jeux, ne s'était pas trompé en intégrant Baptiste Addis dans le collectif. Au prix d'un entraînement intensif, de milliers de flèches tirées et de quelques concessions scolaires, le contraignant à suivre sur deux ans sa classe de 1^{re}, Baptiste Addis est en passe d'être retenu pour les Jeux et de découvrir le cadre majestueux des Invalides. Paris est une fête, écrivait Hemingway. Elle serait totale avec une médaille. •

Société

Didier, La main tendue aux aidants

Quand il rentre de Martinique en 2016, Didier Garcia, gestionnaire de marques pour un grand groupe américain, fait le choix de s'occuper de ses parents, atteints tous les deux de pathologies - maladies de Charcot et d'Alzheimer - qui requièrent présence et assistance. *« Accompagner mes parents, c'était le choix de l'amour et je le referais. J'ai mis ma vie en off à 40 ans et j'ai tenu plus de huit ans avec une bonne dose d'humour comme soupape »,* explique-t-il. Car ce rôle de proche aidant qu'il endosse sans réserve, il va en découvrir au fil des mois toute la difficulté. *« Concilier sa vie professionnelle, sa vie personnelle, son réseau et accompagner ses parents, c'est très compliqué, poursuit-il. Avec des conséquences parfois très lourdes. »* Et une grande solitude aussi.

C'est cette expérience familiale, ces difficultés traversées et ce parcours de résilience qui ont décidé Didier à créer, début 2023 à Calvisson, Marcella, l'association pour les aidants. Marcella, le prénom de sa mère qu'il accompagne toujours aujourd'hui. Sa mission ? Être la main tendue aux proches aidants, créer des passerelles entre les familles et les structures ressources et surtout offrir une écoute bienveillante. *« Avec Marcella, mon objectif en tant que coordinateur facilitateur, c'est d'impulser une dynamique transversale. Si tout le monde apporte son atout, les réponses aux proches aidants sont plus adaptées et on trouve des solutions pour la famille. »* Espace ressources de la Vaunage avec accueil, ateliers, permanences téléphoniques, sensibilisation... Les actions de Marcella, agréées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et le Conseil départemental, portent déjà leurs fruits. Cent quarante familles accompagnées : la main est bel et bien tendue aux proches aidants. Et Didier Garcia ne compte pas s'arrêter là... •

www.associationmarcella.org



Didier Garcia, créateur de Marcella, l'association pour les aidants. © DR

“*Accompagner mes parents, c'était le choix de l'amour et je le referais.*”

Économie

Fred, Des terrains de padel made in Gard



Fred Teysseire, créateur de la marque gardoise, Custom Padel © DR

En France, le padel, ce sport de raquette qui se joue sur un court encadré de vitres et grillages et divisé par un filet, connaît un succès grandissant. Et les créations de terrains se multiplient, précisément par dix ces dix dernières années. Le territoire de Nîmes Métropole pourrait tirer son épingle du jeu grâce à un homme. Son nom ? Fred Teysseire.

Ce trentenaire est nîmois. Un diplômé d'ingénieur réseau télécommunication en poche, il a intégré un grand groupe. Mais la collaboration a mal tourné. Alors Fred Teysseire s'est lancé dans la serrurerie et la menuiserie métallique. D'abord dans le garage de la maison de sa grand-mère à Nîmes, avec un statut d'auto-entrepreneur. Juste pour voir. Ensuite à Sernhac, parce que la première expérience avait été concluante. Il dirige aujourd'hui la métallerie des Garrigues qui emploie cinq personnes.

Passionné de tennis, initiateur au club de Caveirac, le Gardois a découvert le padel à l'occasion de parties entre amis qui ont agi comme un déclic. « *Dans les endroits où je suis allé jouer, raconte-t-il, les responsables des sites m'expliquaient que leurs installations étaient le plus souvent fabriquées à l'étranger. Mais l'armature métallique où l'on intègre des panneaux de verre et du grillage que l'on pose sur une dalle en béton de 20 mètres sur 10, je sais faire. J'ai une carte à jouer sur le marché des terrains de padel.* »

C'est ainsi qu'est née Custom Padel, la marque gardoise qu'il a créée. Fred Teysseire a investi 70 000 euros dans l'achat de machines qu'il a installées dans ses locaux de Sernhac où il usine des terrains de padel aux normes.

Il a installé le premier à Vauvert qui lui a été commandé par un restaurateur. Jamais a court d'idées, Fred Teysseire réfléchit à une formule pour les collectivités. Il installerait des terrains qu'il exploiterait quelques années puis les céderait aux collectivités. Dans son nouveau domaine, le Nîmois a décidé de prendre la balle au (re)bond. •

www.custom-padel.com



**Vous connaissez un "talent du territoire" qui peut tous nous inspirer ?
Partagez votre enthousiasme et contactez-nous pour le faire connaître :**

lacom@nimes-metropole.fr

La tribune politique

GROUPE LES PROGRESSISTES

Le groupe Les Progressistes n'a pas communiqué de texte pour ce numéro.

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Afin de lutter contre le dérèglement climatique et la surconsommation des ressources naturelles, la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a fixé l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour 2050. S'articulant autour de mesures en matière de construction, d'immobilier et d'énergie, le plan d'actions élaboré est assorti d'une échéance intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031.

Si les intentions de l'Etat sont louables, les difficultés inhérentes à la concrétisation de cette ambition sont, quant à elles, abyssales. En effet, les collectivités, qui jouent un rôle majeur dans le développement local, se retrouvent aujourd'hui écartelées entre les impératifs qu'impose l'évolution de leur territoire en matière d'implantation d'entreprises, de créations de logements, d'aménagements structurants et l'impérieuse nécessité d'appliquer une Loi qui permettra de réguler les conséquences environnementales des constructions.

L'horloge tourne. Le calendrier drastique imposé par l'Etat appelle l'engagement de Nîmes-Métropole qui assumera avec détermination les compétences qui lui sont dévolues et les défis qui lui sont aujourd'hui lancés.

Eddy VALADIER
Président du Groupe EPNM

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

À l'approche de l'été, nous souhaitons vous faire part de notre engagement pour le développement et le bien-être de notre territoire. Une volonté d'amélioration du cadre de vie réaffirmée dans chacune des politiques publiques que nous menons au travers de l'ensemble des compétences qui sont à notre charge.

Notre agglomération possède un patrimoine et des traditions d'une grande richesse, qui font notre ADN. Nous soutenons activement les différentes initiatives touristiques et culturelles, qu'elles soient traditionnelles ou contemporaines, tels que le festival « Traditions et Afición », les « Terroirs Vagabonds » et la Contemporaine de Nîmes que nous soutenons financièrement. Dans le même temps, nous continuons d'attribuer des fonds de concours aux communes pour des équipements structurants, du quotidien. L'ensemble de ces projets vise à renforcer notre identité, un service de proximité et dynamiser notre attractivité.

Nous avons lancé depuis quelques années plusieurs projets dans l'objectif de renforcer les infrastructures vertes, durables et encourager les pratiques éco-responsables : la mise en place de pistes cyclables sécurisées avec le plan vélo et un objectif de 100km de pistes cyclables sur l'agglomération nîmoise d'ici 2030 ; l'amélioration du réseau de transports en commun qui passe par le renouvellement du matériel roulant et notamment l'acquisition de bus biogaz et électriques ; des objectifs clairs et ambitieux sur la gestion des déchets, leur valorisation ainsi que la réduction des ordures ménagères et un meilleur geste de tri. S'inscrire pas à pas comme une Ecométropole.

Notre groupe UPDT est fier du chemin parcouru. Cet été, nous continuerons à travailler avec dévouement. Ensemble, faisons de Nîmes Métropole un exemple de développement harmonieux et durable.

Le groupe « Union Pour le Développement du Territoire »

GROUPE RN Rassemblement national

La trajectoire prise par Franck Proust en matière de développement économique n'est pas la bonne. Il a en effet augmenté la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et l'a même doublé dans certains cas.

Les élus du Rassemblement National s'y étaient fermement opposés.

Nous demandons à F. Proust de revenir en arrière pour aider les entreprises, et notamment les TPE-PME, qui sont nombreuses à connaître des difficultés ou à être freinées dans leur développement.

C'est ainsi que de nouveaux emplois pourront être créés et que les emplois existants pourront être pérennisés.

Le Groupe Rassemblement National
Laurence Gardet

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

La période estivale s'annonce avec, cette année, l'accueil des jeux olympiques dans notre pays. Cet événement à dimension planétaire ne fera pas pour autant ombrage à nos traditionnelles fêtes votives qui animent nos communes. C'est dans ce cadre que se déroulera le festival « Traditions et afición » porté par notre collègue Gaël Dupret, conseiller communautaire délégué à la culture et aux traditions taurines, et devenu au fil des années, une programmation absolument incontournable. Nous sommes heureux d'accueillir dans nos villes et villages les abrivados, tientas, courses camarguaises et roussataïo, mettant ainsi à l'honneur les nombreux acteurs qui font vivre nos traditions. « Les arbres aux racines profondes sont ceux qui poussent haut » écrivait Frédéric Mistral. C'est en étant fiers de nos racines, de nos territoires et de nos forces vives que nous pouvons nous tourner vers un avenir avec plus de solidarité, plus de résilience et faire de Nîmes Métropole cet échelon de proximité ambitieux au service de l'intérêt communautaire.

Le Groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

La mise en place de la gratuité des transports pour les personnes de plus de 70ans est une bonne nouvelle. Mais elle est bien seule, alors que le président Proust décide d'augmenter les tarifs pour les autres usagers.

Ainsi, au 1er septembre, le pass scolaire illimité connaîtra une hausse de 28 % (de 70€ à 90€). Le Pass scolaire 2 voyages connaîtra une hausse 55 % (de 45€ à 70€).

Où est la cohérence et l'ambition lorsque l'on pénalise les familles aussi durement ?

Nous avons besoin d'une politique ambitieuse des transports, avec des investissements (parking rails, intermodalité, meilleures amplitudes horaires), et accessible à tous les usagers. Il s'agit du droit à la mobilité de tous nos concitoyens, et d'un impératif écologique.

V.Bouget, B. Clément, J. Menut, C.Giacometti, B. Ferrier, S. Fayet, C. Bastid, P-E. Detrez,
gauheunie.nm@gmail.com

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.



L'ACCUEIL
NÎMES MÉTROPOLE
04 66 02 55 55



RÉSEAUX SOCIAUX

   
@nimesmetropole



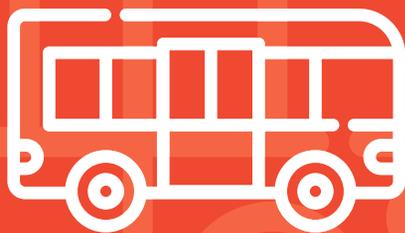
LES DÉCHETS
0800 420 420



L'EAU
09 69 36 61 02



LES TRANSPORTS
EN COMMUN
0970 818 638



LA LOCATION
DE VÉLOS
07 63 32 74 63



L'HABITAT
04 66 02 54 14



LA RELATION
ENTREPRISES
04 66 02 55 40



**Entre cadre de vie
et projet professionnel**

j'ai choisi les 2 !

L'Agglo de Nîmes,
pleinement investie
dans l'esprit d'entreprendre

Franck Proust,
Président de Nîmes Métropole

